

Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau du développement local et de
l'intercommunalité

ARRÊTÉ modifiant la composition de la commission départementale de coopération intercommunale

Le préfet de l'Ain,

Vu les articles L 5211-43 et R 5211-24 et suivants du code général de collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 mai 2014 fixant le nombre et la répartition des sièges de la commission départementale de coopération intercommunale ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juin 2014 modifié portant renouvellement des membres de la commission départementale de coopération intercommunale ;

VU la délibération du 11 février 2016 par laquelle le conseil régional a désigné ses représentants au sein de la commission départementale de coopération intercommunale du département de l'Ain ;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Mme Goy-Chavent, membre de la commission en qualité de représentante des communes de moins de 1 482 habitants classée en zone de montagne et désignée membre représentant la région Auvergne-Rhône-Alpes par délibération de la commission permanente du conseil régional du 11 février 2016 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE

Article 1er. - La composition de la commission départementale de coopération intercommunale est fixée comme suit :

I – REPRESENTANTS DES COMMUNES – 19 sièges :

► collège des communes comptant moins de 1 482 habitants, 8 sièges :

- Mme Gisèle BACONNIER, Maire de Monthieux
- Mme Marie-Jeanne BÉGUET, maire de Civrieux
- M. Jean-Marie CASTELLANI, maire de Rignieux-le-Franc
- M. Régis CASTIN, maire de Saint-Germain-les-Paroisses
- Mme Mireille CHARMONT-MUNET, maire d'Artemare
- M. Philippe EMIN, maire de Cormaranche-en-Bugey
- M. Claude JACQUET, maire de Chaveyriat
- Mme Ghislaine PERNOD, maire d'Oncieu

► collège des communes comptant au moins 1 482 habitants, 7 sièges :

- M. Ali BENMEDJAHED, maire de Chalamont
- M. Jean-Pierre CARMINATI, maire de Nantua
- M. Patrick CHAIZE, maire de Vonnas
- M. Yves CLAYETTE, maire de Châtillon-sur-Chalaronne
- M. Jacky DUTRUC, maire de Reyrieux
- M. Bernard PERRET, maire de Viriat
- M. Daniel RAPHOZ, maire de Ferney-Voltaire

.../...

► **collège des cinq communes les plus peuplées, - 4 sièges :**

- M. Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse
- M. Daniel FABRE, maire d'Ambérieu-en-Bugey
- M. Michel PERRAUD, maire d'Oyonnax
- M. Régis PETIT, maire de Bellegarde-sur-Valserine

II - REPRESENTANTS DES EPCI A FISCALITE PROPRE – 19 sièges :

- M. Daniel BEGUET, président de la communauté de communes Rhône-Chartreuse de Portes
- M. Alain BERTOLINO, président de la communauté de communes du Valromey
- M. Jacques BERTHOU, conseiller communautaire de la communauté de communes de Miribel et du Plateau
- M. Guy BILLOUDET, président de la communauté de communes du Pays de Bâgé
- M. Liliane BLANC-FALCON, présidente de la communauté de communes de la Vallée de l'Albarine
- M. Christophe BOUVIER, président de la communauté de communes du Pays de Gex
- M. Michel BRUNET, président de la communauté de communes du canton de Saint Trivier-de-Courtes
- M. Jean DEGUERRY, président de la communauté de communes Haut-Bugey
- M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, président de la communauté de communes Montmerle-3 Rivières
- M. Thierry DUPUIS, président de la communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon
- M. Michel FONTAINE, président de Bourg-en-Bresse Agglomération
- M. Christophe GREFFET, président de la communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle
- M. Bernard GRISON, président de la communauté de communes Dombes-Saône-Vallée
- M. Philippe GUILLOT-VIGNOT, président de la communauté de communes de la Côtière à Montluel
- M. Jean-Louis GUYADER, président de la communauté de communes Plaine de l'Ain
- M. Jean-Luc LUEZ, président de la communauté de communes de La Vallière
- Mme Liliane MAISSIAT, vice présidente de la communauté de communes Haut Bugey
- M. Patrick PERREARD, président de la communauté de communes du Pays Bellegardien
- M. René VUILLEROD, président de la communauté de communes Bugey-Sud

III - REPRESENTANTS DES SYNDICATS DE COMMUNES ET SYNDICATS MIXTES - 2 sièges :

- M. Bernard ARGENTI, délégué du syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain
- M. Henri GUILLERMIN, président du syndicat mixte Bresse-Val-de-Saône

IV - REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT - 5 sièges :

- M. Damien ABAD
- M. Charles DE LA VERPILLIERE
- M. Jean-Yves FLOCHON
- Mme Catherine JOURNET
- Mme Muriel LUGA-GIRAUD

V - REPRESENTANTS DE LA REGION – 2 sièges :

- M. Etienne BLANC
- Mme Sylvie GOY-CHAVENT

Article 2. - La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 25 février 2016

Signé le préfet,

Laurent TOUVET